

ASBL Mémoire d'Auschwitz Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles Tél.: +32 (0)2 512 79 98 www.auschwitz.be • info@auschwitz.be Les crimes coloniaux et le mea culpa belge, c'est pour quand ?

Frédéric Crahay
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Octobre 2017

Du 10 au 12 octobre 2017 s'est jouée une étrange pièce au Théâtre Marni à Ixelles¹. Il s'agit de Colon(ial)oscopie, proposée par la compagnie Ah Mon amour !, conçue et interprétée par Geneviève Voisin. La pièce met en scène une mère et sa fille qui assistent à une conférence organisée par les Anciens d'Afrique. La mère, Fabiola de Potter Dardois, ne cache pas son admiration pour le passé colonial belge et semble amèrement regretter cette période où le Royaume de Belgique régnait sur un vaste territoire africain. Comme le mentionne la brochure présentant le spectacle : « Racisme ordinaire, situations sarcastiques, tensions entre le Nord et le Sud s'incarnent avec humour dans le rapport mère / fille. Dévoilant ainsi la violence physique et morale de notre passé colonial, ce récital satirique laisse progressivement place à un règlement de comptes familial et national. »

Disons d'emblée que le spectacle, qui est adressé aux jeunes de 14 à 99 ans, permet d'aborder habilement le passé colonial belge, souvent douloureux. La pièce se présente de façon burlesque, ce qui évite un côté trop moralisateur. *Colon(ial)oscopie* vient à point nommé, car, en Belgique, on parle finalement peu de ce passé. Il faut attendre le début des années 2000 pour que les questions coloniales suscitent plus d'intérêt. Que s'est-il donc passé pour que l'on parle de crimes coloniaux en masse et de mea culpa belge ?

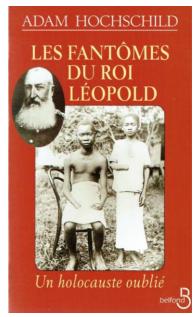
Tout d'abord, les liens entre la Belgique et le Congo (actuelle République démocratique du Congo – RDC) sont relativement récents. Ce territoire au cœur du continent africain ne commence à attiser les appétits coloniaux européens que vers la moitié du XIX^e siècle. La conférence de Berlin de 1885 entérine la mainmise sur le Congo par Léopold II, Roi des Belges de 1865 à 1909. Il s'agit d'une initiative personnelle du souverain, l'État belge n'intervient pas dans la question congolaise. Le monarque règnera à titre « privé » sur ce territoire qui portera le nom d'État indépendant du Congo jusqu'en 1908. La volonté de Léopold II n'est pas prioritairement de coloniser le territoire (c'est-àdire y apporter la civilisation occidentale, le convertir au Christianisme, etc.), mais d'accéder à ses riches ressources (ivoire et caoutchouc) et matières premières (mines). Pour ce faire, la priorité est donnée à la construction d'infrastructures (ports, chemins de fer) et au développement urbain. D'autre part, un régime implacable mis en place par l'administration du Roi s'abat sur les habitants de l'État indépendant du Congo. Des atrocités, sous forme de mutilations, seront commises contre les autochtones, afin de les obliger à produire de plus en plus de caoutchouc. Les exactions auront un écho jusqu'à l'étranger et c'est essentiellement la presse anglaise qui va dépeindre Léopold II comme un tyran sanguinaire. En 1903, le rapport Casement² va contraindre le souverain à accepter la création d'une commission d'enquête. Les conclusions de cette commission sont sans appel et en 1908, Léopold II est contraint de céder « sa » colonie à l'État belge. C'est le commencement de la véritable colonisation.

² Du nom de Roger Casement (1864-1916), un diplomate britannique.



¹ http://www.cie-ahmonamour.com/spectacle/?id=119

Que penser du rôle que joua Léopold II, dont la pièce Colon(ial)oscopie dresse un tableau ironique: « ... notre grand roi bâtisseur! Lui qui te prit d'une main le caoutchouc et l'ivoire pour te donner de l'autre le Cinquantenaire, le Palais Royal et les Serres de Laeken...? » En Belgique en 1985, l'historien et anthropologue Daniel Vangroenweghe publie le livre accusateur Rood rubber³, qui dresse un constat sans concessions de la politique de Léopold II et de « son » Congo. Dans le monde anglo-saxon, les réactions sont également des plus virulentes. Certains auteurs comparent Léopold II à Hitler et les maltraitances subies par les Congolais à la Shoah. Un des livres les plus remarqués est celui de l'écrivain américain Adam Hochschild, King Leopold's Ghost paru en 1998. L'ouvrage dénonce 10 millions de morts à imputer au régime de Léopold II dans l'État indépendant du Congo entre 1885 et 1908. Le livre est traduit en français sous le titre provocateur : Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié⁴ et relance le débat sur Léopold II au début des années 2000 en affirmant que l'holocauste caché (hidden holocaust)⁵ serait aux Congolais ce que la Shoah est aux Juifs. S'il n'y Couverture de la première édition en a pas de doute à avoir sur la cruauté des procédés utilisés par



français du livre d'Hochschild

l'administration de Léopold II contre les populations congolaises, le chiffre des morts et les causes de la mort sont toutefois à nuancer. Les historiens belges Jean Stengers et Vincent Dujardin⁶ ont apporté des réponses rigoureuses aux excès d'Hochschild. Les écueils principaux sont le manque de documents à disposition, mais surtout une absence totale de chiffres fiables pour dénombrer la population indigène du Congo, que ce soit en 1885 ou en 1908. En fait, les résultats démographiques d'Adam Hochschild sont basés sur de larges estimations qui ne peuvent être considérées comme rigoureusement exactes. De plus, une volonté exterminatoire de la part de Léopold II est à exclure et il n'est en ce sens pas sérieusement comparable à Hitler. C'est plus précisément sa politique, à laquelle se rajoutent des maladies endémiques et une baisse de la natalité qui ont eu un résultat désastreux sur la population congolaise.

À partir du 15 novembre 1908, l'État belge prend le relais de l'administration léopoldienne avec l'ambition de faire de l'État indépendant du Congo, devenu Congo belge, une colonie exemplaire. De façon générale, les plus graves exactions cessent, mais les Congolais restent néanmoins des citoyens de seconde classe. Les colons belges s'installent en plus grand nombre dans le but de s'y construire une nouvelle vie. C'est de cette époque que Fabiola de Potter Dardois, le personnage principal de la pièce Colon(ial)oscopie, est très nostalgique et, dans la réalité, c'est le sentiment qu'ont éprouvé nombre d'anciens coloniaux belges après 1960 (après avoir dû quitter leur « paradis » africain). Fin des années 1950, à la suite des pressions indépendantistes internes, les autorités belges engagent le processus de décolonisation pour l'indépendance du Congo. Il est trop rapide et bâclé. Dès le 30 juin 1960, le Congo est lancé seul dans l'aventure d'un État indépendant. En réalité, sous l'apparence d'une indépendance politique, le pays reste fortement sous la coupe belge d'un point de vue économique. Le président Joseph Kasa-Vubu (1917-1969) et le premier ministre Patrice Lumumba

³ Daniel Vangroenweghe, *Rood rubber: Leopold II en zijn Congo*, Leuven, Van Halewijck, 2004 [1985], 320 p. Le livre fut publié en français sous le nom Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo.

⁴ N.B. Le mot « holocauste » fut ajouté dans le titre en français puis enlevé lors de la réédition.

⁵ https://www.theguardian.com/theguardian/1999/may/13/features11.g22

⁶ Vincent Dujardin, Valérie Rosoux, Tanguy de Wilde d'Estmael, *Léopold II, entre génie et gêne. Politique* étrangère et colonisation, Bruxelles, Racine, 2009, 412 p.

(1925-1961) sont rapidement dépassés lors de l'éclatement de l'unité congolaise dès le 11 juillet 1960 et la sécession de la riche province minière du Katanga, sécession soutenue par les Belges. Patrice Lumumba, par son positionnement à gauche et sa dénonciation du passé colonial, se fait beaucoup d'ennemis. Il sera assassiné avec la complicité de la Belgique le 17 janvier 1961. Une commission d'enquête⁷ belge a éclairé et confirmé ces faits en 2001. Quand il fut égratigné dans la pièce *Colon(ial)oscopie*, cela a ému un jeune spectateur d'origine congolaise⁸ qui en fit état lors de la séance de questions – réponses après le spectacle. Le personnage de Lumumba reste effectivement encore de nos jours un héros de l'indépendance en RDC.



Que faut-il retenir du spectacle *Colon(ial)oscopie*? Surtout, qu'il est intéressant à trois niveaux. Primo, il présente de façon ludique une véritable leçon d'histoire qui fait fi du politiquement correct et qui nous conduit au questionnement. Secondo, destiné à un public varié et adapté à un public jeune, il dévoile une histoire douloureuse, délicate, à des spectateurs qui n'ont pas forcément lu les ouvrages scientifiques déjà publiés sur le sujet et qui n'ont pour la plupart pas suivis les débats parfois enflammés de 1985 à nos jours. Tertio, la séance de débriefing s'avère être très utile pour clarifier des éléments

qui pourraient avoir été compris erronément. C'est à ce moment que se dégage pleinement l'aspect éducatif de ce spectacle aux accents burlesques auquel nous venons d'assister.



F É D É R A T I O N WALLONIE-BRUXELLES Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁸ Nous avons assisté au spectacle le 9 février 2017.



⁷ http://affaire-lumumba.be/